

LETTRES  
SUR LA PÉDAGOGIE

À

120  
235

LETTRES

SUR

# LA PÉDAGOGIE

RÉSUMÉ DU COURS DE L'HOTEL DE VILLE

(Mairie du III<sup>e</sup> Arrondissement).

PAR

## Félix CADET

AGRÉGÉ DES CLASSES SUPÉRIEURES  
DÉLÉGUÉ DANS LES FONCTIONS

D'INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

—  
1882

À

# LETTRES

  

## SUR LA PÉDAGOGIE

RESUMÉ DU COURS DE L'HOTEL-DE-VILLE

(Mairie du III<sup>e</sup> arrondissement.)

---

### LETTRE PREMIÈRE

*A M. Hippolyte Cocheris, inspecteur général de l'enseignement primaire, directeur de la Revue pédagogique.*

Mon cher ami,

Vous m'invitez fort gracieusement à vous donner, pour les lecteurs de la *Revue*, mes leçons de pédagogie aux jeunes filles qui suivent les cours de l'Hôtel de Ville. Je suis trop heureux de voir ainsi s'augmenter mon auditoire pour ne pas accéder à votre désir. C'est une trop belle occasion de travailler à combler une des plus regrettables lacunes de notre enseignement pour la perdre de gaieté de cœur. Mais les exigences de mon service d'inspection ne me permettent pas de revoir à loisir, avec le soin que réclame l'impression, mes causeries du mardi. Je ne pourrai qu'à la hâte, après chaque leçon, vous adresser le résumé des idées générales et des applications pratiques, sur lesquelles je m'attache à fixer tour à tour l'attention de mes auditrices. Laissez-moi, je vous prie, sous la forme plus libre d'une correspondance familière, causer sans pré-

tention, avec vous et vos lecteurs, du sujet qui nous est le plus cher, comme pères de famille et comme citoyens, DE LA SCIENCE ET DE L'ART DE L'ÉDUCATION.

Payons d'abord notre dette de reconnaissance en adressant, pour la création de ce cours, nos remerciements les plus vifs à M. le Préfet de la Seine et à M. le Directeur de l'enseignement primaire, son loyal et dévoué collaborateur dans l'œuvre difficile de la transformation des écoles communales, impérieusement réclamée par le caractère essentiellement laïque de l'État moderne. Notre société est fille de l'Église; cela est vrai en très grande partie. Mais ce qui est encore plus certain, c'est que la mère ne peut se décider à sevrer complètement sa fille, et la fille depuis longtemps s'irrite, s'impatiente; elle se sent majeure, elle réclame la reconnaissance complète de sa personnalité; et comme elle a le bon droit pour elle, le succès n'est pas douteux : elle gagnera son procès.

Mieux vaut tard que jamais, dit-on. Sans doute; mais vraiment c'est bien tard que d'avoir attendu jusqu'à la fin de 1879 pour introduire la science de l'éducation dans ces cours préparatoires aux fonctions de l'enseignement. Songez que leur fondation remonte à 1865.

Ah! la tyrannie des mots! Faites donc de la pédagogie pour être flétri par le ridicule et le mépris! Vous vous rappelez la violente sortie de l'illustre auteur des *Contemplations*:

Marchands de grec! marchands de latin! cuistres! dogues!  
Philistins! magisters! *Je vous hais, pédagogues!*

Boutade de poète, direz-vous! Eh bien, lisez et méditez cette phrase que j'extraits du beau livre *l'École* : « Le jour où vous serez sûrs qu'il y a dans chaque école un homme suffisamment éclairé et profondément dévoué, soyez tran-

quilles sur vous-mêmes et sur l'avenir du pays; et si ce jour-là on peut entasser en un monceau les règlements, les circulaires, les comptes rendus de quinzaine et de trimestre, et toutes *les paperasses de la science pédagogique*, qu'on en fasse un feu de joie » (p. 104).

Avouez que la pédagogie est bien mal traitée : un professeur la confond avec les réglementations de la bureaucratie, et un philosophe l'envoie au bûcher!

Aussi dans quel discrédit a été et est encore généralement ce genre d'études!

Pourquoi d'ailleurs s'y adonnerait-on? Est-ce qu'aux examens du brevet, à ces examens qui donnent le pouvoir d'enseigner, on est interrogé sur l'art d'enseigner, sur les doctrines des grands éducateurs? Pas le moins du monde. L'arrêté ministériel du 3 juillet 1866 dit bien que des questions sur les procédés d'enseignement seront adressées aux candidats. Mais, outre que ce n'est là qu'une très minime partie de la science de l'éducation, cette prescription n'est pas même observée : car il n'y a point de note particulière pour cette partie essentielle de l'examen. Les candidats sont logiques : ils négligent ce qui ne servira pas à leur succès devant le jury.

Fort heureusement, une réaction salutaire commence à se faire sentir de toutes parts. Des efforts individuels ont réussi à fonder des bibliothèques pédagogiques, à organiser des conférences pédagogiques; et notre vaillant ministre de l'instruction publique a pris à cœur de doter la France entière de ces utiles institutions. A Paris, la pédagogie commence à figurer, concurremment avec l'histoire; parmi les sujets de rédaction donnés aux examens du brevet; mais, surtout, elle vient de prendre place dans les cours officiels de l'Hôtel de Ville. Espérons qu'au pre-